

1. Rôle du Président de jury

Il garantit la conformité des épreuves avec le règlement, qu'il fait appliquer sans interprétation. Il réunit les membres du jury avant l'examen pour repreciser le cadre déontologique de l'évaluation (ex : pas de portable pendant les épreuves, pas de debriefing avec un candidat avant les résultats officiels, l'examineur évalue et ne forme pas lors de l'examen) et préciser que l'application du règlement doit être stricte et est impérative. Il réunit le jury pour la délibération qu'il anime et annonce les résultats. Il est responsable de la conformité du PV, qu'il doit impérativement signer, ainsi que de la répartition des évaluateurs dans les différents jurys, qu'il doit valider. Il rédige le compte rendu qui lui est demandé sur le déroulement de l'examen et doit y faire apparaître au minimum les incidents, et les points sur lesquels l'organisation doit s'améliorer.

2. UC 2 – Dossier pédagogique et connaissances des publics

Le candidat remet au jury un dossier présentant 8 actions d'animation que le candidat a encadré dans le cadre de son stage en situation professionnelle : 4 dans le champ de sa dominante, 4 autres avec 2 actions portant sur chacune des deux autres dominantes existantes. Le dossier de 2 pages par action comporte la fiche pédagogique ou l'itinéraire emprunté, les éléments de préparation de l'action et les consignes de préparation et de déroulement reçues de son tuteur.

Le jury choisit deux actions que le candidat devra lui présenter, dont une dans la dominante du candidat.

Pour les deux actions concernant l'Équitation d'Extérieur, les candidats pourront présenter soit deux itinéraires différents, soit présenter un itinéraire et une fiche pédagogique sur une séance portant spécifiquement sur des situations de PTV réalisées sur un terrain adapté ou une sortie en extérieur à thème.

A l'issue de la présentation de ses deux actions par le candidat, le jury l'interroge sur la conduite de l'action et son bilan.
Durée totale de l'épreuve : 30 minutes.

3. UC 3 – Animation

Le candidat tire un objectif pédagogique au sort et anime une séance pour un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau **Galop 4 maximum**.

Tirage au sort d'un objectif de séance pédagogique parmi les six sujets suivants :

- le contrôle de la vitesse,
- le contrôle de la vitesse et de la direction,
- le contrôle de la direction,
- l'équilibre et la stabilité à poney ou cheval,
- la confiance et le dynamisme,
- l'autonomie.

L'épreuve est suivie d'un entretien où le candidat s'auto-évalue, justifie ses choix, propose des remédiations et répond aux questions du jury.

- **Dominante Poney :**

Préparation : 30 min Séance : 20 min ; entretien : 20 min.

Épreuve d'animation évaluée dans une situation professionnelle reconstituée lors d'un examen AAE.

Le candidat conduit une séance pour des enfants de 6 à 12 ans sur des poneys de taille A, B ou C.

A l'aide d'un jeu qu'il choisit, le candidat conduit une séance d'animation mettant en œuvre des mises en situation ludiques. L'objectif technique doit être traité en utilisant une pédagogie active. Le candidat montre sa capacité à prendre en compte les comportements des cavaliers et à mettre en œuvre les corrections opportunes pour les faire évoluer.

Le nombre d'enfants, leur âge ainsi que les habiletés qu'ils ont déjà acquises sont précisés au candidat.

- **Dominante Cheval :**

Préparation : 30 min Séance : 20 min ; entretien : 20 min.

Épreuve d'animation évaluée dans une situation professionnelle reconstituée lors d'un examen AAE.

Le candidat conduit une séance pour un public de 14 ans et plus, idéalement des adultes, sur des chevaux ou des poneys de taille D.

A l'aide d'un aménagement du milieu qu'il choisit et implante, le candidat conduit une séance dans laquelle il propose des mises en situation adaptées aux objectifs.

- **Dominante Équitation d'extérieur :**

1 heure minimum.

L'épreuve est organisée par le centre d'examen. Le jury doit figurer sur la liste des juges agréés pour l'évaluation de la dominante Équitation d'Extérieur de l'UC 3.

Le candidat vérifie le matériel, met son groupe en selle et en mouvement. Il évalue les capacités des cavaliers et l'adaptation de la cavalerie affectée et donne des conseils techniques pour le confort et l'agrément des chevaux et des cavaliers, le contrôle de la vitesse et de la direction ainsi que la correction des aides et des attitudes des cavaliers (durée 15 minutes) puis conduit la sortie en présence d'un membre du jury sur un itinéraire connu et reconnu.

Le candidat prépare son intervention et remet au jury un document de préparation (présentation du public, itinéraire sur carte, choix des allures, durée et déroulement...).

Entretien à l'issue de la sortie en extérieur : 20 minutes.

4. UC 4 – Exigences techniques

Épreuve de présentation des exigences techniques liées aux activités équestres.

Dominante Poney : Test de dressage + Test de CSO ou Test de PTV + Test de longe.

Dominante Cheval : Présentation des tests techniques: Test de dressage + Test de CSO + Test de longe.

Dominante Équitation d'Extérieur : présentation d'une séance de travail d'un cheval monté sur des situations reconstituées d'extérieur, type PTV. Test de dressage + Test de PTV + Test de longe.

Grilles d'évaluation en annexe 8.9 du règlement – page 28 à 34.

Test de longe.

Présentation test technique longe avec un cheval ou un poney :

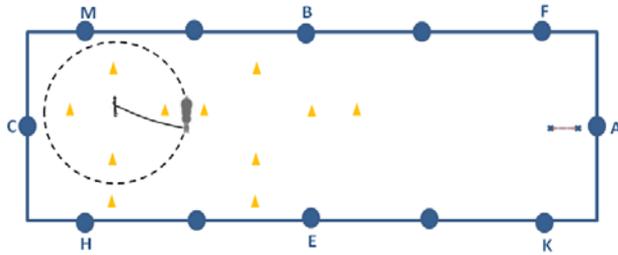
Déroulement : Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.

Durée 10 minutes maximum. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains

Aménagement : Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles. Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

Exercices

Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes.
La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.



A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.

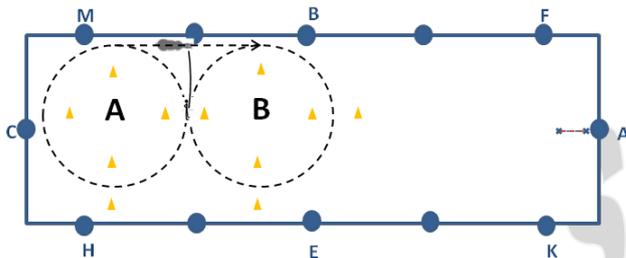
Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot.

Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée

Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.

A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.

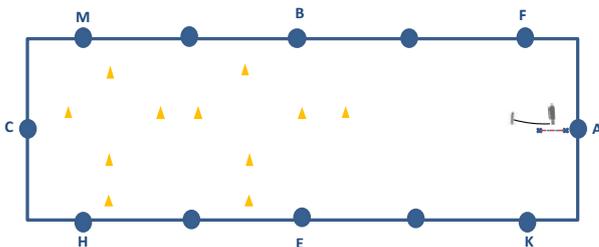
Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)



Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le réinstalle sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche).

L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)

Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.



Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.

Critères d'évaluation

Coefficient 1 : Acquis - 1 point / Non Acquis - 0 point. Exercices coef. 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis - 0 point.

Exercices coefficient 3 : Acquis 3 points / Partiellement Acquis 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :

- Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick
- Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière
- Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

Validation

Pour valider le test le candidat doit : Ne pas obtenir un total par critère inférieur à 5 / 10 **ET** un total général minimum de 18 / 30

Test de dressage :

Contrats à réaliser par le candidat

Fig.		MOUVEMENTS	IDEES DIRECTRICES
1	A	Entrée au trot de travail	L'entrée, l'arrêt. Les transitions du trot vers l'arrêt et de l'arrêt vers le trot.
	I	Arrêt Salut. Rompre au trot de travail	
	C	Piste à main droite au trot de travail	

2	CMR R	Trot de travail Cercle de 10m	La précision, l'équilibre, la régularité de l'incurvation
3	RBXEV	Trot de travail	Le rythme, l'équilibre, l'incurvation correcte
4	V VKA	Cercle de 10m Trot de travail	L'incurvation, l'équilibre et la régularité.
5	A LR RMC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe gauche au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs.
6	C	Arrêt. Immobilité	L'arrêt, l'immobilité (2-3 secondes), l'engagement des postérieurs
7	C	Reculer 4 à 5 pas Rompre immédiatement au pas moyen	La qualité du reculer, la transition.
8	CH HB BP	Pas moyen Changement de main au pas libre, rênes longues. Pas moyen	La régularité des pas, le changement d'attitude, tout en maintenant le contact.
9	PFA	Trot de travail	L'équilibre et l'acceptation des aides dans les transitions.
10	AL LS SHC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs.
11	C CM	Départ au galop de travail à droite Galop de Travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail
12	MXF FAK	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.
13	KV EB	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.
14	BPF FAK	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre
15	KR RMC	Changement de main au trot moyen (assis ou enlevé) Trot de travail	L'allongement et la régularité des foulées, l'attitude, la fluidité de la transition
16	C CH	Départ au galop de travail à gauche Galop de travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail
17	HXK KAF	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.
18	FPB BE	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.
19	EVK K	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre
20	FK	Demi-cercle de 20 m en passant par la ligne du milieu, allonger et reprendre les rênes	La régularité, le rythme, l'équilibre en reprenant le contact
21	KA AL	Trot de travail Doubler sur la ligne du milieu	La régularité, l'équilibre, la rectitude sur la ligne du milieu
22	L	Arrêt. Immobilité. Salut	La direction, la réactivité, la transition, l'arrêt.

Quitter la piste en A, au pas rênes longues.

NOTE D'ENSEMBLE

1. Allures (franchise et régularité)
2. Impulsion (désir de se porter en avant, élasticité des foulées, souplesse du dos et engagement de l'arrière-main)

3. Soumission (attention et obéissance, harmonie, légèreté et aisance des mouvements, soumission au mors. La légèreté de l'avant-main).
Cavalier (position et assiette du cavalier, usage correct des aides et efficacité des aides).

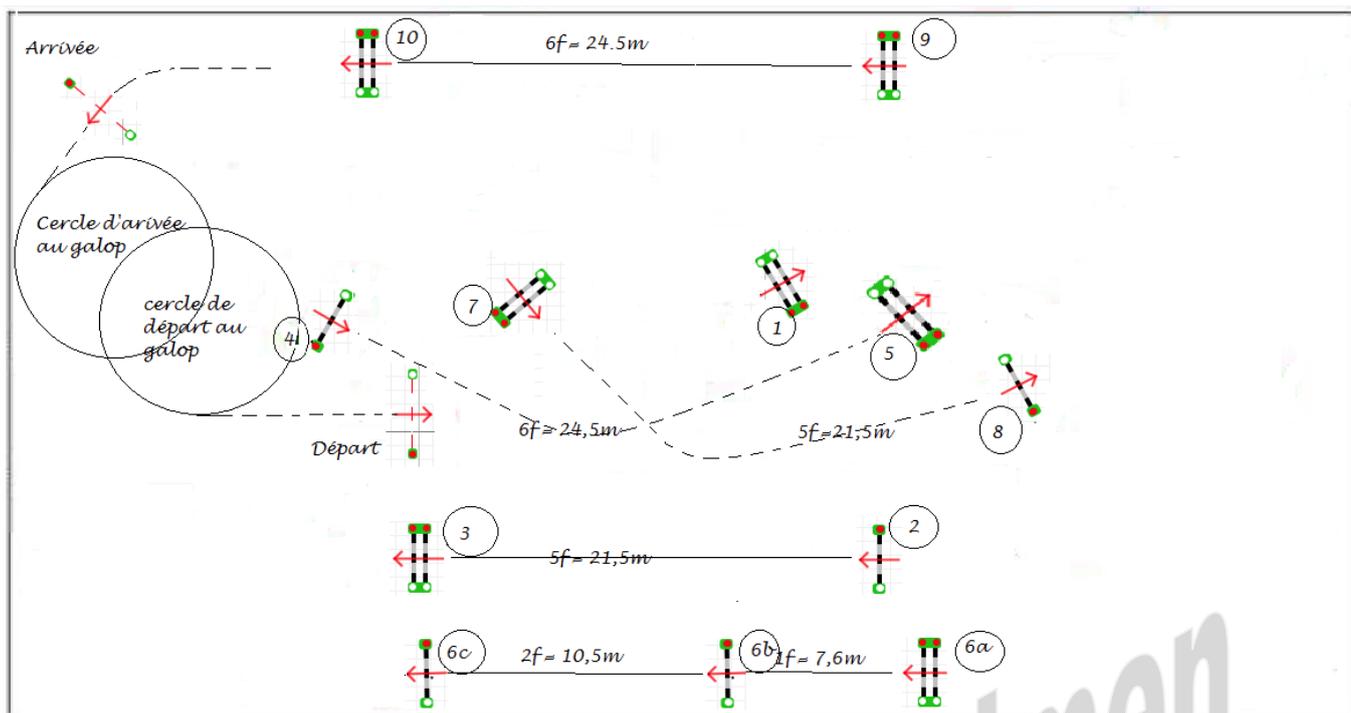
Test de CSO :

Contrats à réaliser par le candidat

Enchaîner avec fluidité un parcours comprenant un cercle de départ au galop, puis de 10 obstacles isolés à 90cm obligeant le cavalier à suivre un tracé précis. Ce parcours inclue plusieurs lignes courbes ou droites sur des distances précises et des combinaisons variées, puis un cercle d'arrivée au galop suivi d'une transition au trot puis au pas (*).

→ **Enchaîner avec fluidité un parcours CSO de niveau Club 1-ou Hunter Club 1 ou épreuve Poney équivalente.**

Parcours proposé à titre d'exemple mais il peut être adapté et modifié.



Observation du parcours		
N°	Observations	Pénalités
Cercle de départ		
N°1		
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		
N°6a		
N°6b		
N°6c		
N°7		
N°8		
N°9a		
N°9b		
N°10		
Cercle d'arrivée		
Notes d'ensemble et récapitulatif des pénalités		

	Domaine	critères		Note	Commentaires
1	Posture entre les obstacles	Stabilité, liant,	/ 20		
2	Posture sur les sauts et à la réception	Stabilité, liant	/ 20		
3	Vitesse	la bonne cadence et la bonne vitesse, Adaptation, régularité, fluidité	/ 20		
4	Tracé	Précision et qualité des courbes Précision des abords (centrés, perpendiculaires)	/ 20		
5	Le comportement du cavalier	Adaptation du cavalier au comportement du cheval et aux situations. Dosage et contact	/ 20		
	Pénalités	Refus - 4pts chaque, barre -4 pts chaque Chute éliminatoire			
	Total général parcours :		/100		
score mini demandé 56/100 (pas de validation avec note inférieure à 10 dans un des critères)					
Commentaire général :					

Test de PTV :

Présentation test technique PTV avec un cheval ou un poney

Durée : 10 minutes de parcours. Cette épreuve se déroule en deux phases : une par la présentation des difficultés en selle et avec cheval en main (bloc 3), une autre par la présentation des difficultés avec cheval de main (bloc 5). Le candidat doit pouvoir disposer d'une minute environ pour prendre le cheval de main et se rendre avec lui à la difficulté 27.

- Les candidats sont évalués sur ces deux phases en continuité dans le déroulement du parcours et la position des difficultés 27, 28 et 29.
- Les candidats* qui ne présentent que le premier test ne présentent que les difficultés 27, 28 et 29 et ne sont évalués que sur cette partie.

Allure et Bloc	N°	Difficultés	Evaluation
Bloc 1 Trot	1°	Trot en équilibre sur plan ascendant de 30°, en passage de 3 branches basses -- environ 20 cm au-dessus du garrot°	Equilibre, stabilité, liant, précision°
	2°	Plan descendant de 30° sur 10 m minimum au trot assis°	Liant, stabilité°
	3°	A 15 m, bordure maraîchère° : longueur 8 m, largeur 0,6 m°	Précision°
	4°	Arrêt à la sortie de la bordure maraîchère°	Correction, précision°
Bloc 2 Galop	5°	Reculer de 3 m dans un couloir de 0,90 m, repartir au pas°	Correction, rectitude, fluidité°
	6°	A 15 m, départ au galop du pas dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m°	Précision, sobriété°
	7°	A 15 m, slalom de 5 piquets, intervalle 8 m, sans changement de pied°	Précision, fluidité°
	8°	Transition au trot°	Fluidité°
	9°	Départ au galop à gauche°	Sobriété, fluidité°
	10°	Ligne de + ou - 50 m délimitée par PO°	Contrôle°
	11°	Bordure maraîchère longueur 8 m, largeur 0,6 m°	Précision°
	12°	A la sortie, 1/2 cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop°	Précision, équilibre, fluidité°
	13°	Transition Galop-Pas°	Précision, correction°
Pas	14°	A 13 m, maniabilité au dans un labyrinthe, déplacement hanches et épaules, largeur 0,9 m, barres surélevées°	Précision, correction des aides°
	15°	Barrière type passage à niveau°	Aisance°
Bloc 3 En main	16°	Descendre à droite, cheval immobile dans un cercle de 2,50 m°	Aisance°
	17°	Passage en main d'un tronc d'arbre de 0,60 m°	Aisance, sécurité°
	18°	Monter un contre-haut en main ou franchir un fossé, largeur 0,80 m°	Aisance, sécurité°
	19°	Monter à droite cheval immobile dans un cercle de 2,50 m°	Aisance, sécurité°
Bloc 4 Galop	20°	Départ au galop à droite dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m°	Précision, sobriété°
	21°	Contre-bas au trot ou au galop hauteur environ 1 m°	Stabilité, équilibre, liant°
	22°	Franchissement d'un tronc ou d'une stère environ 1 m° La distance entre les difficultés 21 et 22 doit être comprise entre 19 et 22 mètres.°	Stabilité, équilibre, liant°
	23°	A 15 m, bordure maraîchère, longueur 8 m, largeur 0,6 m au galop à droite°	Précision°
	24°	A la sortie, 1/2 cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop°	Précision, équilibre, fluidité°
Immobilité	25°	Transition au pas puis repartir au trot°	Correction, fluidité° Franchise sobriété°
	26°	A partir du trot, Arrêt progressif dans un cercle de 2,5 m°	Précision°

2ème phase : Avec un cheval de main en filet : conduire sur + de 50m un cheval en main en gardant impérativement l'épaule du cheval de main à hauteur de la jambe du cavalier

Bloc 5 Cheval de main	27°	Au pas Plan ascendant ou descendant 30° min sur 10 m minimum ou Passage de guée°	Positionnement, aisance, contrôle°
	28°	Au trot Slalom à 5 piquets intervalle de 8 m°	Positionnement, aisance, contrôle°
	29°	Arrêt dans un cercle de 2,5 m. Descente du cheval. Immobilité°	Aisance, immobilité, sécurité°

Critères d'ensemble :

Attitude, fonctionnement et aisance du cavalier

Emploi des aides

Réalisation des contrats, technique du cavalier 2 chutes : Non Acquis

Non réalisation de la totalité du parcours : Non Acquis

Attitude dangereuse : Non Acquis □

- Phase 1 : 2 critères d'ensemble Acquis / 3 minimum et un parcours dans lequel 20 difficultés sont correctement réalisées (+) au minimum pour que le test soit acquis
- Phase 2 : difficultés 27, 28 et 29 : au moins deux + obtenus / 3 au minimum pour que le test soit acquis

5. UC 5 – Règlementation, santé et bien être pour le transport des équidés

L'épreuve consiste en un QCM de 10 questions portant sur la réglementation, les bonnes pratiques et la sécurité lors des transports d'équidés.

L'organisateur utilise un QCM réglementaire fourni par la FFE ; la demande doit être effectuée au plus tard 1 mois avant l'examen.

Les centres de formation peuvent télécharger le guide de la réglementation du transport d'équidés sur www.ffe.com, espace Ressources, dans la rubrique Equidés / Transport, lorsqu'ils sont identifiés avec leurs codes Club.

Les questions portent sur trois thèmes :

1. Règlementation du transport d'équidés :

- Dates de circulation.
- Permis et poids du camion ou du van, les surcharges.
- Tenue du carnet de route.
- Tenue d'un registre de transport.
- Documents d'identification.
- Diplômes dispensant de la formation au CAPTAV.
- Autorisation du transporteur, agrément du moyen de transport, autorisation de l'établissement transporteur.
- Notion d'activités à but lucratif.

2. Les bonnes pratiques, le bien être :

- Aptitude au transport (transport d'équidés blessés, sédatifs, poulain...).
- Transport de longue ou courte durée : protections adaptées.
- Facteurs de stress.
- Conditions d'aménagement du véhicule – recommandations au niveau du véhicule (sol antidérapant, hauteur sous plafond, espace suffisant, nettoyage, désinfection, litière...).
- Connaître l'aptitude aux transports.
- Intervalles d'abreuvement, d'alimentation et durées de voyage et de repos.

3. La sécurité :

- Permis poids et conditions.
- Chargement, déchargement et manipulation (équipements et procédures, traitement des animaux, séparation, densité de chargement).
- Vigilance en cours de transport (équidés non débouffés, ventilation, juments voyageant avec leurs poulains, abreuvement et alimentation).
- Normes d'équipements spécifiques pour les transports de longue durée.

Références :

- Règlement CE n°01/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement (CE) n°1255/97.
- Article R214-49 à R214-62 (arrêté ministériel du 5 novembre 1996).

Exemples de questions par thèmes

Thème 1 : Règlementation du transport d'équidés

Q1 : Après de quel organisme doit-on réaliser les démarches administratives avant un transport de longue durée ?

- Gendarmerie
- DRIRE
- DDPP**

Q2 : D'un point de vue réglementaire, des pauses pour proposer de l'eau sont imposées toutes les :

- 12 heures
- 8 heures**
- 4 heures

Q3 : Qu'est-ce que le PTRA ?

Poids d'une remorque

Poids d'un véhicule tracté

Poids d'un ensemble de véhicule

Thème 2 : Les bonnes pratiques, le bien être

Q4 : La protection ci-contre se pose sur :

- L'antérieur gauche**
- L'antérieur droit
- Le postérieur gauche
- Le postérieur droit



Q5 : Si vous ne transportez qu'un seul cheval dans un van deux places, il est préférable de :

- Mettre le cheval du côté droit du van
- Mettre le cheval du côté gauche du van**
- Cela n'a aucune importance

Thème 3 : La sécurité

Q6 : Une fois le cheval embarqué dans un van 2 places, que faut-il faire en premier ?

- Mettre la barre de recul**
- Fermer la porte arrière ou le pont du van
- Attacher le cheval

Q7 : Le pont antidérapant et les ridelles sont obligatoires dès lors que l'inclinaison du pont est supérieure à :

- 5%
- 17,6%**
- 30%